

Réf: Dossier N° 111862

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE COMMERCE ET D'IMPORT-EXPORT » en abrégé « ECIPEX SARL »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE, ZONE
3 RUE 11 DU PECHEUR, RESIDENCE CARLA. EN FACE DE
BOLLORE LOGISTICS, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE COMMERCE ET
D'IMPORT-EXPORT » en abrégé « ECIPEX SARL »

Objet : VENTE DE PRODUITS CHIMIQUES, GESTION, VENTE DE BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS, PRESTATION DE SERVICES ET COMMERCE GENERAL, TOUTES OPERATIONS DE QUELQUE NATURE QU'ELLES SOIENT POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-DESSUS DEFINI OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU ANNEXE, DE NATURE A FAVORISER SON EXTENSION OU SON DEVELOPPEMENT.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE, ZONE
3 RUE 11 DU PECHEUR, RESIDENCE CARLA. EN FACE DE
BOLLORE LOGISTICS, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M N'ZUE KOUADIO ETIENNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04804 du 02/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23752/GTCA/RC/2022 du 02/06/2022

